

**EPIC OFFICE DE TOURISME ET DES CONGRÈS COMMUNAUTAIRE
PALAIS DES CONGRÈS – LE KURSAAL DE DUNKERQUE**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Du Comité de Direction

Séance du mardi 30 juin 2026

L’an deux mille vingt-six, le 30 juin à 9h40, s’est tenu dans la salle Vigie du Palais des Congrès – Le Kursaal à Dunkerque, le Comité de Direction de l’OTCC, après convocation en date du 23 juin 2026, de Madame ELOY, présidente OTCC-LE KURSAAL.

Titulaires présents : Marjorie ELOY - Frédéric VANHILLE - Eric GENS - Christophe SAUBLENS - Gaëlle SERGENT- Paul-Edouard WAQUET - Jacqueline GABANT

Suppléants présents : Sophie AGNERAY – Aurore DEVOS - Pierre DESMADRILLE – Julien PILATE

Excusés : Elodie GARREAU (donne pouvoir à Marjorie ELOY) – Paul CHRISTOPHE - Eric DUBOIS (pouvoir à Paul-Edouard WAQUET) - Olivier RYCKEBUSCH

Secrétaire de séance : David DELAGOUTTIERE

DELIBERATION N° 4

Vote du compte de gestion 2025 du Receveur (OTCC)

Madame la Présidente expose à l’assemblée que, conformément aux dispositions de l’instruction comptable M4 applicable aux établissements publics industriels et commerciaux, il y a lieu de se prononcer sur l’approbation du Compte de Gestion établi par le Comptable public pour l’exercice 2025, relatif au budget principal de l’Office de Tourisme et des Congrès Communautaire (OTCC).

L’exécution des opérations budgétaires de l’exercice 2025, en dépenses comme en recettes, a été assurée par le Receveur. Après vérification, il ressort que le Compte de Gestion présenté est en tous points conforme au Compte Administratif établi par l’ordonnateur.

L’assemblée est invitée à approuver le Compte de Gestion 2025 du budget principal de l’OTCC.

- Après avoir entendu l'exposé de Madame Marjorie ELOY, Présidente
- Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L 1612-12, L 2121-31, L 5211-1
- Après en avoir délibéré,

Le Comité de Direction
A l'unanimité des membres présents
13 voix POUR

- **APPROUVE** le Compte de Gestion du Receveur pour l'exercice 2025 du budget principal de l'OTCC.
- **AUTORISE** Madame la Présidente ou son représentant à signer tous actes utiles à la mise en œuvre de cette délibération.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Comité de Direction.
Ainsi fait et délibéré à Dunkerque, les jour, mois et an susdits

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

059-980947808-20260630-DELIBERATION4-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/07/2026

Publication : 03/07/2026